



Missions du service régional formation et développement - SRFD

Le service régional de la formation et du développement est le service qui exerce, pour le compte du directeur régional, autorité académique pour l'enseignement agricole, l'ensemble des activités qui concourent au déploiement des 5 grandes missions de l'enseignement agricole, à savoir : (1) la formation générale technologique et professionnelle initiale (scolaire et apprentissage) et la formation continue, (2) l'animation rurale, (3) l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes, (4) le développement agricole, l'expérimentation et la recherche appliquée, (5) les actions de coopération internationale, en favorisant les échanges et l'accueil des élèves, apprentis, étudiants, stagiaires et enseignants.

Il y a une seule autorité académique en charge du pilotage académique, du lien avec l'éducation nationale¹, le conseil régional et les établissements de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire et l'enseignement supérieur au sens large (université, COMUE, ...).

Au-delà de l'autorité académique, le SRFD est organisé autour de 6 unités et de délégations spécifiques. Il concourt par ailleurs aux deux missions transversales rattachées à la direction de la DRAAF : « *durabilité de l'agriculture* » et « *gouvernance des bassins économiques et la coordination des stratégies de filières agricoles et agroalimentaires* ».

¹ il a été créé **un rectorat de région académique de l'EN**, basé à Montpellier, en charge des relations avec le préfet de région, le Conseil régional et la DRAAF, avec maintien des deux rectorats de Toulouse et Montpellier.

- **Une unité « Prospective et pilotage des moyens des établissements publics et privés »**
 en charge de l'organisation de l'enseignement agricole régional, cette unité prépare la carte des formations et l'organisation des structures, l'allocation des moyens en personnels titulaires et de remplacement (contractuels, vacataires), l'attribution des heures supplémentaires, le suivi des fiches de service des personnels et les enquêtes effectifs élèves...
- **Une unité « formation initiale scolaire et animation de l'action éducative »**
 en charge de l'organisation de la formation initiale scolaire, de l'orientation, de la mise en œuvre des réformes pédagogiques et de l'animation de la communauté éducative. Cette unité a la charge de l'animation des réseaux métiers en lien avec les missions : innovation pédagogique, coopération internationale, vie scolaire, handicap, décrochage, insertion, ESC, documentation, infirmières, CPE – Lien avec la DRAC, les projets d'avenir en lien avec CR et DGER, communication).
- **une unité « Mission interrégionale des examens Sud-Ouest » (MIREX)**
 Le service examen est chargé d'assurer l'organisation des examens, en tant qu'autorité académique pour les régions administratives suivantes: Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.
 Le CEPEC organise les concours administratifs pour la région Occitanie.
- **une unité « formation professionnelle continue, apprentissage et VAE »**

en charge de la mise en œuvre de la politique de développement de la FPCA dans le cadre de l'exercice de l'autorité académique. Cette unité a la charge du suivi pédagogique, administratif et financier des centres, l'accompagnement de la VAE, le suivi du dispositif des unités capitalisables, ainsi que les dispositifs installation, certiphyto et conseil agricole....

Cette unité instruit la carte des formations FPCA.

- **une unité « suivi des exploitations agricoles des établissements, expérimentation, développement »**
en charge d'appuyer les exploitations et ateliers technologiques des établissements dans leur rôle pédagogique, de démonstration, d'expérimentation, de développement (notamment dans la logique agroécologique de développement de la triple performance économique, environnementale et sociale, éducation au développement durable) et d'animation des territoires.
- **une unité « pilotage budgétaire du BOP 143 »**
en charge, avec le chef de SRFD du pilotage stratégique du BOP 143 pour le compte du RBOP et du suivi de son exécution. Elle exerce le contrôle des actes des conseils d'administration des établissements et des directeurs et assure l'appui juridique, comptable et financier auprès des EPLEFPA. Cette unité anime également le réseau des SG des EPLEFPA et gère l'organisation des instances régionales.
- **une Délégation régionale Ingénierie de formation (DRIF)**
en charge de la veille et de la prospective sur les champs de l'ingénierie de formation, en appui à la DGER, au service, aux établissements et aux branches professionnelles.
- **une Délégation régionale TIC (DRTIC)**

en charge de chantiers nationaux, régionaux en lien avec les partenaires (rectorat, conseil régional,...). Cette délégation assure sur l'ensemble du territoire l'appui technique aux établissements et anime le réseau des enseignants TIM et des TFR informatique.

Le SRFD a son siège à Montpellier.